

Lucé le 14 mars 2016

Communiqué de presse

CONTROLE TECHNIQUE DES 2/3 ROUES **La FFMC28 appelle à manifester le 16 avril 2016**

Le Gouvernement envisage d'instituer un contrôle technique à la revente pour les 2/3 roues motorisé. La FFMC28 (Fédération Française des motards en Colère d'Eure-et-Loir) appelle à manifester le 16 avril 2016 à Chartres contre cette mesure inutile et coûteuse.

Le Premier ministre Manuel Valls a annoncé vouloir imposer un contrôle technique à la revente pour les deux-roues motorisés (2RM) sous prétexte de faire baisser la mortalité routière. Or ce contrôle technique à la revente n'a aucun sens puisqu'il se bornera à effectuer, contre rémunération, une vérification purement visuelle des éléments de sécurité du véhicule que tout usager de 2RM réalise lui-même régulièrement.

Cette mesure vient en vérité satisfaire l'appétit des enseignes de contrôle technique qui lorgnent depuis 10 ans sur l'importante source de profit que représenteraient les 3 millions de 2 et 3 RM aujourd'hui en circulation. Le contrôle technique à la revente n'est rien d'autre que le premier pas vers le contrôle périodique. Cela a été le cas pour l'automobile : un premier contrôle technique mis en place en 1985 pour les véhicules d'occasion de plus de 5 ans destinés à la vente puis en 1992, le contrôle est devenu périodique.

Pourtant, les dernières études publiées sur l'accidentalité des 2RM montrent que seulement 0,7% de ces accidents avaient été directement causés par une défaillance technique du véhicule. En 2007, le Conseil général des Ponts et Chaussées reconnaissait également, dans un rapport officiel sur le contrôle technique des 2RM, qu'il était « difficile d'établir une corrélation entre l'état du véhicule et la survenance des accidents ». Par ailleurs, depuis 15 ans la catégorie moto enregistre une baisse de 35% des tués sur les routes de France. Cette constatation montre à l'évidence que le motard est le bon élève de la sécurité routière.

La FFMC28 s'insurge contre ce projet qui n'a d'autres sens que celui de remplir les caisses des centres de contrôle technique. Elle appelle les motards et scooteristes de Chartres, de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher, du Sud-Yvelines à se rassembler pour dire non au contrôle technique obligatoire le samedi 16 avril 2016.

Le rendez-vous de la manifestation à Chartres : A partir de 13h00 sur le site de Chartreexpo (avenue Jean Mermoz, face à Carrefour), en bordure de la RN10.

Départ de la manifestation 14h00, fin de la manifestation 17h00.

Contact FFMC28

Tél : 06 25 40 17 61
E-mail : ffmc28@ffmc.fr
Site : www.ffmc28.com

Contact coordinateur FFMC28

Jean-Claude BUAILLON
Tél : 06 80 87 73 00

Fédération Française des Motards en Colère
112 rue de la République 28110 Lucé - 06.25.40.17.61
www.ffmc28.com - ffmc28@ffmc.fr

La FFMC est membre de la

Mouvement FFMC :

